

Fribourg, le 31 janvier 2024

LPol – Avant-projet de révision partielle de la loi sur la Police cantonale 2023

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Madame, Monsieur,

Le PLR a pris connaissance de l'avant-projet de révision partielle de la loi sur la Police cantonale 2023.

D'une manière générale, nous sommes favorable aux propositions faites, notamment pour l'adoption des technologies de surveillance audiovisuelle avancées et l'introduction des caméras corporelles. Ces innovations technologiques sont cruciales pour améliorer l'efficacité policière. Cependant, nous sommes préoccupé par la complexité des réglementations découlant de l'utilisation de ces nouveaux outils. Sans vouloir sous-estimer l'importance de la protection des données, nous craignons que cette complexité n'entrave l'efficacité opérationnelle de la police en augmentant la charge administrative.

En outre, bien que le projet de loi propose des avancées significatives, il sera crucial d'examiner attentivement ses implications sur la pratique policière, les droits individuels, et l'équilibre entre sécurité et respect de la vie privée. Une analyse approfondie des coûts et des bénéfices de ces changements sera également nécessaire.

Nous relevons le salaire élevé proposé pour le responsable de la protection des données, comme mentionné dans le point 5.2 du rapport. Il est essentiel de s'assurer que la rémunération soit en adéquation avec les qualifications et responsabilités requises pour le poste. Nous prenons toutefois acte que ce poste était déjà intégré dans le message 2021-DSJ-112 du 14 septembre 2021.

Concernant l'article 20, la suppression des paragraphes 3 et 4, et la modification du paragraphe 2, qui ne prend en compte la situation personnelle de l'employé qu'en option, pourrait simplifier les processus pour l'employeur mais potentiellement désavantager l'employé.

L'article 42 modifié, qui permet de responsabiliser les organisateurs d'événements publics non autorisés, semble être une mesure positive pour assurer la sécurité publique.

En remerciant les services de l'Etat pour leur travail et tout en restant à disposition pour tout renseignement complémentaire nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller d'Etat, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

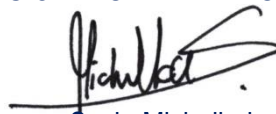
Créons les solutions

PLR.Les Libéraux-Radicaux du canton de Fribourg - case postale - 1701 Fribourg
www.plrf.ch - info@plrf.ch - +41 (0)79 793 48 65

AU NOM DU PLR.LES LIBÉRAUX-RADICAUX DU CANTON DE FRIBOURG



Alexandre Vonlanthen
Président



Savio Michellod
Secrétaire général

Contacts :

Susanne Schwander, députée et Savio Michellod, député

par courriel : dsjs@fr.ch

Créons les solutions

PLR.Les Libéraux-Radicaux du canton de Fribourg - case postale - 1701 Fribourg
www.plrf.ch - info@plrf.ch - +41 (0)79 793 48 65